

## Registres et livres de comptes

### Période de conservation

Type de document	Description	Période de conservation
Registres liés aux dons	Duplicata des reçus émis pour des dons (autres que les dons sur une durée de 10 ans à des organismes de bienfaisance enregistrés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 ans après la fin de la dernière année civile à laquelle les reçus s'appliquent</li> </ul>
	Tous les documents concernant les dons sur une durée de 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tant que l'organisme de bienfaisance est enregistré</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>
Comptes rendus de réunions	Comptes rendus des réunions des administrateurs et des cadres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tant que l'organisme de bienfaisance est enregistré</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>
	Comptes rendus des réunions des membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tant que l'organisme de bienfaisance est enregistré</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>
Grand livre général	Le grand livre général ou tout autre livre d'inscriptions définitives renfermant le sommaire des transactions reportées d'une année à l'autre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 ans après le dernier jour de l'année d'imposition à laquelle se rapporte le document, tant que l'organisme de bienfaisance est enregistré</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>
	Accords ou contrats spéciaux nécessaires à la compréhension des inscriptions du grand livre général ou de tout autre livre d'inscriptions définitives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 ans après le dernier jour de l'année d'imposition à laquelle se rapporte le document, tant que l'organisme de bienfaisance est enregistré</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>

Type de document	Description	Période de conservation
Statuts et autres documents régissant un organisme de bienfaisance enregistré	Tous les statuts et autres documents régissant un organisme de bienfaisance enregistré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tant que l'organisme de bienfaisance est enregistré</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>
Autres registres et livres de comptes	Registres et livres de comptes, ainsi que les comptes et les pièces justificatives, renfermant le sommaire des transactions reportées d'une année à l'autre de l'organisme de bienfaisance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 ans après le dernier jour de l'année d'imposition à laquelle les documents se rapportent</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>
Autres (liste non exhaustive)	Le grand livre général ou tout autre livre d'inscriptions définitives renfermant le sommaire des transactions reportées d'une année à l'autre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 ans après le dernier jour de l'année d'imposition à laquelle se rapporte le document, tant que l'organisme de bienfaisance est enregistré</li> <li>• 2 ans après la date de révocation de l'enregistrement de l'organisme de bienfaisance</li> </ul>